



Pourquoi changer de prénom ?

Par Jules4

Bonjour, je suis belge et je suis mariée avec un citoyen français, nous habitons en Belgique.

Mon mari a deux prénoms : Claus et Edmond

Son prénom usuel est Claus, depuis notre mariage en Belgique il se fait appeler : Edmond.

Pourtant son prénom est Claus

Puisque sur les documents français son prénom usuel est : Claus.

Sur service militaire en France: Claus

Sur carte national d'identité française Claus(souligné) +, Edmond

Visa français: Claus(souligné), et Edmond non souligné.

Certificat : écoles : Claus.

Sur les documents belge:

Carte de séjour belge: Edmond , Claus.

Carnet de mariage belge: Edmond, Claus.

Ma question :peut-on parler d' un mariage gris?

Si vous n'avez rien à cacher, pourquoi changer de prénom ?

Juste au avant le mariage,avec une explication incohérente : ils se sont trompés de prénom, ce n'est pas Claus ton prénom usuel = Edmond!Explication de la commune en France.

Bizarre.

Par ESP

Bonjour

Je vous conseillerais de vous adresser pour avis, aux autorités consulaires locales, auprès desquelles vous pourriez éventuellement faire une déclaration de mariage gris si vous le soupçonnez.

Par Jules4

Merci pour votre réponse.

Mais je trouve étrange que je l'ai épousé dans la commune (Belgique) sous son deuxième prénom (Edmond) et non avec le nom habituel Claus.

D'accord, ils ont écrit Edmond, Claus sur le livre de mariage.

Par ESP

Cela peut être une simple erreur, mais d'autres éléments vous font-ils douter ?

Si oui, voyez un avocat.